

GRAND CHALON

Le Grand Chalons a lancé son Conseil Local de Santé Mentale

Laurent GUILLAUMÉ

Publié le 04 Novembre 2015 à 21:24 Dernières mise à jour le 04 Novembre 2015 à 21:47



En présence du Président du Grand Chalons, du Sous-Préfet de l'arrondissement de Chalons sur Saône, de la Vice-Présidente du Conseil Départemental de Saône et Loire, du directeur du CHS de Sevrey et des représentants de l'ARS Bourgogne, le Conseil Local de Santé Mentale a été officiellement installé.

Tous les acteurs de la santé mentale étaient réunis ce lundi dans les salons du Colisée à l'occasion de la signature du Conseil Local de Santé Mentale installé par le Grand Chalons, dans la droite ligne du Contrat Local de Santé mis en place par Christophe Sirugue et Marisol Touraine, Ministre de la santé au début de l'année 2014. Le Sous-

Préfet de Chalon sur Saône a salué la mobilisation collective de tous les acteurs d'un même territoire afin de relever le défi de la problématique mentale.

Tous ont défini les modalités d'intervention au travers de la convention signée ce lundi avec la volonté de disposer d'une approche transversale en impliquant à la fois le politique, le champ du soin et le champ social par l'intervention des associations et structures médico-sociales telles que l'UNAFAM, la Croisé des Chemins ou FNARS Bourgogne, a précisé Sébastien Martin, Président du Grand Chalon. Voulu comme une instance participative de coordination, de réflexion et de diagnostic, le Conseil Local de Santé Mentale entend favoriser "l'appropriation des questions de santé mentale par les collectivités locales et l'ensemble des acteurs locaux confrontés au sujet". Tous les intervenants ont tenu à évoquer le besoin "de travail en réseau" sur le sujet alors que trop d'énergies sont dépensées sur un même sujet sans la coordination qu'on est en droit d'attendre pour une meilleure efficacité.

Quatre commissions de travail autour de "l'inclusion sociale et la lutte contre l'exclusion", "l'aide à la résolution des situations psychosociales complexes", la promotion en santé mentale et la lutte contre la stigmatisation" et les "populations mineurs" vont être mises en place.

Depuis sa prise de compétence en janvier 2012 de la santé publique, le Grand Chalon poursuit donc le déploiement de ses politiques sur le dossier "santé". La prochaine étape sera la mise en place dans le courant de l'année 2016 d'un nouveau contrat local de santé tourné vers la lutte contre la désertification médicale.

Laurent Guillaumé